



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 mai 2022

### **Tensions au service d'urgence du Centre hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande: mise en œuvre de plusieurs mesures pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge**

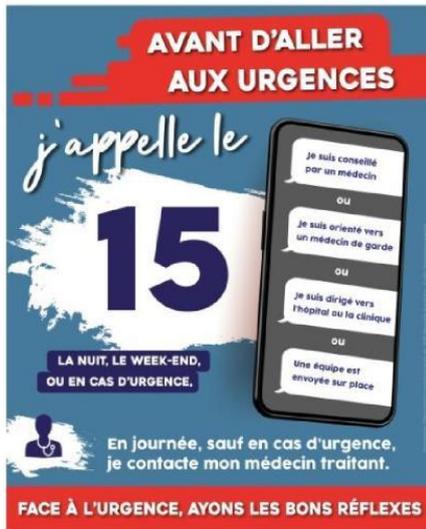
**Dans un contexte de difficultés de recrutement paramédical, le service d'urgences du Centre hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande traverse, actuellement une période particulièrement difficile.**

Les difficultés de recrutement en personnel paramédical (infirmières) au service d'urgence du Centre hospitalier de Sainte-Foy-La-Grande sont telles que les leviers utilisés habituellement tels que l'intérim et la réorganisation interne des services ne suffisent pas à soulager les équipes en place. **Afin de poursuivre la prise en charge de tous les patients dans les conditions optimales de qualité et de sécurité, le Centre hospitalier de Libourne, en lien avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a pris la décision de réorganiser le service d'urgence du CH de Sainte-Foy-La-Grande pour les nuits du 12, 13 et 14 mai 2022, entre 18h30 et 8h30. Un travail sur les parcours de soins des patients et leur orientation lorsqu'ils doivent être hospitalisés a été réalisé avec l'appui des établissements Bergerac, Libourne, Marmande et Langon. L'ARS remercie l'ensemble des professionnels de santé pour leur engagement.**

Le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) du centre hospitalier de Sainte-Foy-La-Grande sera opérationnel durant toute la période.

### **| Urgences sous tension : faites le 15**

**Les urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate. Il est important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, il est préférable de contacter le 15.**



## En journée, sauf en cas d'urgence, je contacte mon médecin

Il faut rappeler le rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné du patient. En journée, les patients doivent contacter, en priorité, leur médecin traitant (sauf en cas d'urgence vitale), afin de ne pas saturer les services d'urgences.

## La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, j'appelle le 15

La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, les patients sont invités à contacter le 15 avant d'aller aux urgences. L'appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des médecins libéraux et hospitaliers, de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge. Ainsi, en fonction de l'analyse de la situation, le patient pourra :

- Bénéficier de conseils médicaux au téléphone ;
- Ou être orienté vers le médecin de garde ;
- Ou être dirigé vers les urgences de l'hôpital ou de la clinique ;
- Ou faire l'objet de l'envoi d'une équipe médicale sur place.

## Face à l'urgence, ayons les bons réflexes

L'application de ces grands principes est de nature à garantir une bonne orientation des patients et à contribuer ainsi à désengorger les services d'urgences, en limitant le nombre de patients se présentant spontanément dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l'aide médicale urgente.

**Contact presse**  
**Centre hospitalier de Libourne**

**Ludovic POREDOS**  
Chargé de communication  
Direction de la communication

: 05.57.55.35.95

[Ludovic.poredos@ch-libourne.fr](mailto:Ludovic.poredos@ch-libourne.fr)

**ARS Nouvelle-Aquitaine**  
**Marie-Claude Savoye**  
06 65 24 84 60  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)